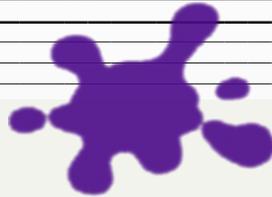


# Le Petit Chardon

Journal de la commune de Chardogne



2012





BUDGET  
ETAT CIVIL  
PATRIMOINE  
VIE SCOLAIRE  
CELEBRATION COMMUNALE  
LE CHARDON ACTIF  
VIE PRATIQUE  
CODECOM  
ARTISANS DU VILLAGE

Sommaire

Le petit chardon 2012

Textes :

Annie Lejeune

Photos :

Annie Lejeune

Laurent Chretien

Benoît Hacquin

Mise en Page :

Laurent Chretien

Relecture, Correction :

Sophie Caffarel

Astrid Brayer

Annie Lejeune

Benoît Hacquin

**D**urant l'année 2012, plusieurs projets importants portés par l'ensemble du conseil municipal se sont réalisés

Ainsi la sécurité incendie du village est maintenant assurée par la construction de deux citernes de 120m<sup>3</sup>. L'une est implantée route de Bar sur le terrain des sports et l'autre est située à l'angle de la route départementale n°157 et du chemin de Saint-Christophe. Les travaux seront réceptionnés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et ces deux citernes viendront compléter celle qui est déjà installée Place du Lavoir.

J'ai concerté l'équipe municipale pour l'acquisition d'une unité foncière dans la partie urbanisée du territoire, cette vente ayant été réalisée début décembre 2012.

Plusieurs extensions concernant l'éclairage public ont été installées à l'automne 2012 dans diverses rues du village permettant de réduire les points noirs et assurer une circulation normale. Je pense surtout aux piétons en période hivernale ainsi qu'aux élèves qui se rendent aux abris bus matin et soir. Leur sécurité dépend en premier lieu de la vitesse des véhicules qui empreintent ce réseau routier et qui hélas roulent toujours beaucoup trop rapidement.

Pour 2013, je me dois de vous informer qu'il pèse une menace sur le groupe scolaire communal car les deux classes actuelles ont des effectifs en baisse.

Il est dommageable que 12 élèves demeurant à Chardogne soient scolarisés dans d'autres communes hors RPI de Laimont et Neuville sur Ornain.

Je rappelle que pour chaque élève scolarisé extra-muros, le budget municipal verse à la commune accueillante la somme de 650€ alors que dans notre village, nous avons la chance d'avoir des assistantes maternelles agréées qui sont à même d'accueillir les enfants.

En ce début d'année 2013, bonjour à la Communauté d'Agglomération de BAR le DUC SUD MEUSE et adieu à la CODECOM de BAR LE DUC que le village de Chardogne avait intégré en janvier 2001.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, ce sont donc 27 communes qui composeront cette nouvelle structure appelée C.A. Après délibération du conseil municipal, je représenterai la commune dans cette instance et Mme Annie Lejeune sera suppléante.

L'élection du bureau interviendra le 08 janvier 2013 et un des grands chantiers de cette nouvelle structure sera l'élaboration du plan de transport urbain qui est une compétence obligatoire.

Je resterai vigilant et combatif pour une stabilisation du prix de l'eau, des ordures ménagères et de l'impôt en général.

En 2013 les projets communaux se porteront sur l'aménagement du bâtiment annexe de la salle des fêtes afin de la réhabiliter en salle de réunions et de rencontres intergénérationnelles.

De-même, une étude se concentrera sur l'accessibilité par tous à l'église et au cimetière; voire son agrandissement.

Je remercie le conseil municipal qui m'accompagne dans la mission que vous m'avez confiée, toutes les personnes qui participent à la mise en valeur du village avec dévouement et les associations qui contribuent à l'animation communale. Pour terminer, j'ai une pensée particulière pour les personnes en difficultés ou malades et pour les familles qui ont perdu un proche.

Bonne lecture du Petit Chardon qui retrace les différents événements de la vie communale.

*L'équipe municipale se joint à moi pour vous  
présenter tous nos meilleurs vœux.*

**Bonne et heureuse année 2013!**

### Budget

#### Compte administratif 2011

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2011 qui s'équilibre en section investissement à 34 965,14 € et laisse apparaître un excédent de 336 034 € en section de fonctionnement.

#### Budget primitif 2012

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2012 qui s'équilibre en section investissement à 282 175,00 € et qui, en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de 159 191,00 €.

#### Taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes locales 2012 qui restent donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 6,88%
- Taxe foncier bâti : 14,05%
- Taxe foncier non bâti : 25,54%

### Etat civil 2012

#### **Naissances :**

Nathan LEJEUNE, né le 30 avril  
Haurya GOBIN LALLEMAND, née le 21 juin  
Paul PAYMAL, né le 12 décembre  
Camille CHRETIEN, née le 19 décembre

#### **Mariages :** néant

#### **Décès :**

Mr René Emile DELASSUE, le 3 mars  
Mr Pierre DARGENT, le 1er juin  
Mr Roger PIERRE, le 13 juin

#### **Baptême républicain :**

Inés ESTIENNE, le 25 août

#### **Fourniture du sapin de Noël**

Le sapin de Noël qui illumine la place a été très gentiment offert, pour la deuxième fois, par Mr Thierry DENIMAL. Nous l'en remercions vivement.

### Forêt communale

Plantations, dans les parcelles 11 et 12, d'érables sycomores, merisiers et alisiers : 3 887 € TTC.

### Entretien du village

- Nettoyage des caniveaux : 3 passages au tarif unitaire de 495,04 € TTC.
- Entretien des espaces verts : 466,04 € TTC par passage.

### Aménagement place du lavoir

Installation d'une table et de bancs, plantation de deux arbres : 4 268,52 € TTC.

### Défense incendie

Installation de deux citernes incendie : 61 535,40 € TTC. De cette somme, il faut déduire 40% de subvention de l'état et 10% de subvention de la réserve parlementaire : il reste donc 50% à la charge de la commune.

### Eclairage public

- Extension de réseau : 2 650,65 € TTC
- Complément de réseau : 2 153,88 € TTC

### Ecole

Travaux de peinture dans un couloir : 2 250,73 € TTC.  
Achat d'une visionneuse : 837,80 € TTC.

### Acquisition foncière

Achat d'un terrain constructible : 21 500 €.



Installation des panneaux de la citerne

# Patrimoine

## Le Nappont

L'origine du nom viendrait du Gaulois « Nauda » qui serait devenu « Naw » et signifierait :

où l'eau séjourne plus longtemps qu'ailleurs (une petite nappe d'eau).

Le suffixe « pont » aurait été ajouté suite à la construction du pont sur la voie directe vers Bar, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le Nappont commence à couler à l'est du territoire de Chardogne, mais la plupart de ses sources sont intermittentes et ne coulent guère qu'en hiver où en cas de gros orage.

La seule source permanente, qui ne semble jamais avoir tari, est celle de la « Grande Fontaine », c'est-à-dire le lavoir actuel. Ce ruisseau recueille une grande partie des eaux du territoire et rejoint l'Ornain à Neuville sur Ornain.

Le Nappont peut être sujet à des crues subites et disproportionnées par rapport à son bassin versant. L'une de ces crues fut particulièrement dévastatrice, comme en témoigne un document des archives départementales : en août 1784, un terrible orage éclata, les eaux charrièrent tant de terre et de débris de toutes sortes que la plupart des chemins furent obstrués et que la vase recouvrit toute la rue Basse et la seule fontaine du village.

Les eaux, trouvant leur seul chemin barré, envahirent les maisons et obligèrent les habitants à évacuer. Il fallut jeter bas deux maisons pour permettre aux eaux de s'écouler.

Les habitants adressèrent ensuite une supplique au lieutenant de Bar et de Lorraine pour obtenir une dispense de corvée sur les chemins seigneuriaux afin de pouvoir réparer leur village et les chemins ruraux.



## Les Ponts Du Village

En 1780 est construit le pont de Froide Val (pont près de la Fontaine) mais l'entrepreneur ne respecte pas le cahier des charges et utilise des matériaux ordinaires en lieu et place des pierres de roche prévues. Le pont présente une fragilité et la commune refuse de payer les travaux.

Elle réclame la démolition du pont.

Après plusieurs expertises, en 1787 la justice refuse cette démolition et, en 1792, la commune doit payer les travaux, la somme étant diminuée puisque les matériaux n'étaient pas conformes au devis.

A la suite de la campagne de Napoléon 1<sup>er</sup>, le village fut occupé par les troupes russes en 1815. Le pont de Froide Val fut alors très dégradé et dut être reconstruit en 1820. Le pont fut rebâti avec des pierres de taille et des pierres de bloc de Chardogne.

Il est composé de deux arcades de huit pieds chacune. (Le pied est une ancienne mesure de longueur équivalant à 33 cm environ). Ce pont est très important car situé sur la principale voie de communication qui mène de Vaubécourt à Bar le Duc. A l'époque, la circulation se faisait à pied ou en charrette, on prenait donc le chemin le plus direct et non celui qui menait à la route Mussey.

En 1868 on construit le deuxième pont du village, le petit pont. Puis un aqueduc est bâti au bas de la rue du Chaud-Four pour amener l'eau de l'abreuvoir dans le ruisseau du Nappont.

On ajoute aussi un caniveau devant l'abreuvoir et à l'intérieur de la Fontaine (lavoir actuel).

Enfin un hérissonnage de pierres est posé devant ce caniveau.

# Vie Scolaire

## Organisation du RPI

	<i>LAIMONT</i>	<i>NEUVILLE</i>	<i>CHARDOGNE</i>
<i>Enseignantes</i>	Mme LOSCOT et Mme HERVELIN	Mme PICAMAL	Mme STOCK et Mme STANICK
<i>Classes</i>	PS – MS GS - CP	CE1 – CE2	CE2 – CM1 CM1 – CM2
<i>Effectifs</i>	25 et 21	15	13 et 16
<i>Heures d'ouverture Des écoles</i>	8 h 20 13 h 35	8 h 20 13 h 35	8 h 20 13 h 20

## Animations pédagogiques

En juin, l'école de Laimont est allée visiter la ferme pédagogique de Nançois le Grand où les enfants ont découvert les animaux et fabriqué du pain.

L'école de Neuville a visité le musée lorrain à Nancy puis admiré un spectacle de danse à l'opéra.



L'école de Chardogne a découvert une chèvrerie à Chaillon : les enfants ont participé à la fabrication de fromage. Un peu plus tard, ils ont dû apprendre à observer la nature pour participer à un rallye-photo dans les bois du Petit Juré, à Bar le Duc.

Au cours du **1<sup>er</sup> trimestre 2012/2013**, les élèves de GS/CP ont pu découvrir l'architecture des édifices de Laimont, tandis que les enfants de l'école de Neuville visitaient deux fermes, l'une pour la culture de la pomme de terre et l'autre pour sa production laitière.

L'école de Chardogne, quant à elle, a participé aux plantations communales d'automne. De plus, un animateur de Meuse Nature Environnement est venu apprendre aux enfants à fabriquer du papier recyclé.



Il est à noter que l'école de Chardogne participe à la fabrication de matériel médical en récupérant des bouchons en plastique. **Les personnes désirant les aider peuvent déposer leurs bouchons à l'école aux horaires scolaires.**

# Celebrations

## Communales 2012

### Vœux du Maire

C'est en présence de Gilles BARNAGAUD, vice-président de la codecom de Bar le duc, que Benoît HACQUIN a accueilli ses concitoyens pour leur présenter ses vœux, faire le bilan de 2011 :

la dotation de l'école en matériel informatique de pointe, la réhabilitation du lavoir, l'avancement de la carte communale, l'aménagement de la forêt, ... et exposer les projets pour 2012, en particulier la mise en place de deux citernes afin de compléter la couverture incendie pour le village.

### Concert à l'église

En mai, l'orchestre d'harmonie de Fains-Véel est venu réjouir les oreilles des mélomanes à l'église Saint Rémy de Chardogne. Sous la direction de Jean-Marie LARCELET, les voûtes de l'église ont été charmées par un très large registre de musiques. Folklore de différents pays, compositeurs célèbres, génériques de séries télévisées ont reçu un accueil enthousiaste du public entièrement conquis par le brio des interprétations.

### Fête Nationale

Malgré une météo assez mitigée, les Chardonnerais ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour célébrer la fête nationale. Et ils ont eu raison puisque le barbecue, le défilé aux lampions et le superbe feu d'artifice ont pu avoir lieu avant que le ciel ouvre ses vannes. La soirée s'est terminée par le traditionnel bal populaire, animé par un DJ toujours très apprécié.

### Fête Communale

Cette année, exceptionnellement, la messe célébrant la Saint Rémy a eu lieu le samedi soir 13 octobre. Puis un apéritif réunissant la population et les artisans forains a été offert par la municipalité. Le lendemain, malgré une pluie diluvienne, les attractions foraines ont joué leur rôle et attiré les petits et les grands sur la place du village.



**Commémoration de la Victoire et de la Paix**

Cette année encore, à Chardogne, un vibrant hommage a été rendu par la population aux soldats qui ont donné leur vie pour la France au cours de la première guerre mondiale.

Mais la loi du 28 février 2012 élargit la portée de cette journée de commémoration à l'ensemble des Morts pour la France, tombés pendant et depuis la Grande Guerre.

Puisse cette journée devenir « la Journée de la Victoire de la Paix » !

Après la lecture du message du ministre en charge des anciens combattants, Mr le Maire et Mr BARNAGAUD, représentant de la codecom, ont déposé une gerbe devant le monument aux Morts. Puis tous ont chanté l'hymne national.

Ensuite, l'assistance s'est rendue à la salle des fêtes où Mme Bernadette LECHAUDEL s'est vue remettre la médaille de la famille française et une magnifique gerbe de fleurs pour avoir élevé cinq enfants avec Christian, son mari. C'est une famille très méritante, qui a su transmettre à ses enfants puis ses petits-enfants les valeurs du travail, du respect et de l'entraide.

Un vin d'honneur a clos cette manifestation.



Mme Bernadette LECHAUDEL  
reçoit la médaille de la famille française

# Chardon Actif

## LA FOLIE

# CHARDONNAISE

« **La Folie Chardonnaise** », qu'est-ce donc ? Une nouvelle maladie ? C'est presque ça !

En réalité, il s'agit d'un groupe de Chardonnerais qui ont été contaminés par un virus, le « Théâtreus Chardonnus » ou, plus simplement, la troupe de théâtre dirigée par **Catherine MENARD**.

Pour la deuxième année, Catherine entraîne ses acteurs, à travers des répétitions hebdomadaires, pour la préparation d'un spectacle hilarant prévu pour juin 2013. Auparavant, Mme MENARD faisait partie de la Comédie Finnoise où, sous la direction d'Anthony MARTY, elle a appris les ficelles du « métier ».

En retraite, le virus du théâtre étant le plus fort, elle a décidé, avec l'aide de l'association Détente et Loisirs, de mettre en place un atelier théâtre à destination des Chardonnerais. Le succès a été immédiat puisqu'une douzaine d'adultes et autant d'enfants y ont participé l'an dernier. Cette année, les enfants, encore plus nombreux, ont dû être séparés en deux groupes : les Mousquetaires (de moins de 12 ans) et les Canailous (les collégiens). Un seul bémol : les hommes semblent bien timides, un seul d'entre eux représente la gent masculine ! Un appel est donc lancé aux hommes qui hésiteraient encore à monter sur scène.



Les répétitions ont lieu le mercredi après-midi pour les enfants et le jeudi soir pour les adultes.

Là, s'enchaînent l'expression corporelle, les jeux d'attention, de mémoire, d'articulation, de vire langues (les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches... ?), d'improvisation, puis viennent l'apprentissage des textes et les répétitions des sketches. Et enfin, avec la montée du trac, arrive la grande représentation face au public, vite conquis. Et, dans les coulisses, les techniciens s'activent, sans lesquels rien ne pourrait se faire : le son, l'éclairage, les décors, la vidéo, les accessoires, les costumes, ...nécessitent beaucoup de personnes.

L'année dernière, la troupe a pu disposer du prêt d'accessoires de la Comédie Finnoise et du sponsor des entreprises LOGIBAT et LEOPOLD. Cette année, Catherine se tournera peut-être vers la location de matériel et espère trouver d'autres aides.

Bravo à Catherine et à toute son équipe pour la qualité de leurs prestations !



Le spectacle de 2012 a été gravé sur un DVD qui sera mis en vente au prix de 5€. Pour tout renseignement, s'adresser à **Catherine MENARD**. Tél : 03 29 78 56 49

# Chardon Actif



## Vie paroissiale

L'équipe Relais, toujours très dévouée, reste inchangée : **mesdames LECHAUDEL, PERIGNON, LOUPMON, et COLSON, secondées par monsieur MILESI et madame BERNARD**, se tiennent à la disposition de tous.

Une célébration religieuse est organisée chaque troisième mardi du mois.

En mars dernier, l'Équipe Relais a organisé une **soirée-débat** sur un thème qui nous concerne tous : la fabrication des vêtements à bas prix et l'impact sur l'environnement. La projection du film « Nous achetons, qui paie ? » a permis à l'assistance de découvrir l'exploitation des ouvriers des pays émergents par des multinationales qui, de plus, profitent de l'absence de réglementation de ces pays pour polluer sans scrupules l'eau et les terres.

## Association Détente et Loisirs

Président : **Fabrice DELASSUE**.  
Tél : 03 29 78 57 92

Cette année encore, l'association Détente et Loisirs a fait le plein d'activités : Défilé de Mardi-Gras, sortie au Salon de l'agriculture, course de lits à roulettes (suivie par FR3 !!!), soirée karaoké pour la fête de la musique, journée Plein Air, bivouac équestre, Soirée Beaujolais, buvettes du 13 juillet et de la fête patronale, ...

Bravo aux membres de l'association qui se dépensent sans compter pour animer notre village !



Course de lits du 27 mai 2012

## **Société de chasse 'L'Alouette »**

Président : **Julien DELASSUE**. Tél : 06 75 62 10 77

Chaque année, la société de chasse organise son méchoui début juillet. Cette animation conviviale connaît toujours autant de succès.

### **Promeneurs, soyez prudents**

Jours de chasse : **samedis, dimanches et jours fériés, dans les bois communaux et les bois de bordures de la forêt de Massonges et du bois de Chênes.**

Dans la forêt domaniale de **Massonges**, les prochaines journées de chasse sont prévues les **27/12/12, 10/01/13, 17/01/13, 24/01/13** et peut-être quelques journées en février.

**Dans le bois des Chênes, la chasse a lieu quelques lundis et vendredis, sans dates précises.**

# Chardon Actif

## Atelier Théâtre

Pour la deuxième année, un atelier théâtre est organisé à la salle des fêtes par **Catherine MENARD**. Elle accueille les enfants le mercredi après-midi, de 16h à 17h30, et les adultes le jeudi soir, de 20h à 21h30. Ces répétitions déboucheront sur une représentation publique en juin 2013, qui sera, à n'en pas douter, d'aussi grande qualité que celle de 2012.

## Atelier informatique

Une formation à l'informatique se déroule chaque jeudi soir à la salle de conseil de la mairie. Cet atelier est animé par **Laurent CHRETIEN** et remporte un vif succès. Une session de formation pour les débutants commencera en janvier 2013. Les personnes intéressées peuvent contacter Laurent au **03 29 78 57 43**.

## Rencontres conviviales

Les aînés ont repris leurs rencontres hivernales à la salle des fêtes, le mardi après-midi, une semaine sur deux. Jeux de société, balades, goûters et bavardages occupent des après-midis très sympathiques. Tous sont accueillis avec plaisir.

Pour tout renseignement, s'adresser à Annie LEJEUNE. Tél : **03 29 78 54 47**.

## Bienvenue

Toute l'équipe municipale tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints en 2012 et leur souhaite une très bonne intégration.

## Examens

Bravo et compliments à tous ceux qui ont réussi le passage d'un examen, de quelque niveau qu'il soit.

## Baptême Républicain officié par le Maire Benoît HACQUIN

A la demande de ses parents, la petite Inès ESTIENNE s'est vue placée sous la protection de la cité dans le culte de l'honneur, de la raison, de la solidarité et de la défense des intérêts de la Communauté Républicaine, ce qui fait la fierté de ses grands parents paternels Jacqueline et Alain ESTIENNE mais aussi de ses grands parents maternels domiciliés à Lisle en Rigault.

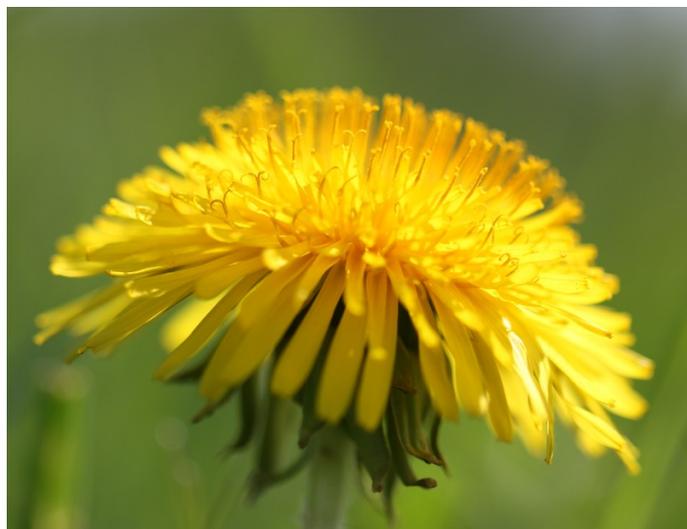


## Rallye des enfants de la codecom

Par un beau samedi d'octobre, une trentaine d'enfants de Bar le Duc ont eu le plaisir de découvrir les villages de la codecom : A Chardogne, ils ont pu ainsi observer une partie du patrimoine communal : École, Asile, lavoir, ... et apprendre l'histoire de ces édifices.

## Opération brioches

Comme tous les ans, le deuxième week-end d'octobre a eu lieu la vente de brioches au profit l'ADAPEI. Cette année, pour notre secteur, elles avaient été préparées par la boulangerie de Vavincourt. Grâce aux généreux acheteurs, 302 € ont été reversés pour le bien-être des pensionnaires de l'ADAPEI. Merci à tous.



## Fleurissement

Là aussi, un grand merci aux personnes qui donnent de leur temps pour aider au fleurissement communal et rendre le village plus agréable : Mr et Mme Bernard HANOTEL, Mme Angélique ADAM, Mme Hélène JEANNESSON, sans oublier les enfants de l'école.

Une citerne incendie ayant été installée à la place du massif de fleurs, route de St Christophe, Mr et Mme Dominique COLSON se sont retrouvés en « chômage technique » après bien des années de fleurissement bénévole.

## MAIRIE DE CHARDOGNE

2, rue Haute  
Téléphone Fax : 03 29 78 50 26

La permanence du secrétariat de mairie est ouverte au public **le mercredi de 18h à 19h30.**

Le maire tient également sa permanence le mercredi de 18h30 à 19h30.

En cas d'urgence, s'adresser directement au Maire (**Benoît HACQUIN**) ou à ses adjoints (Annie LEJEUNE, Claude CHRETIEN ou Gérard LEOPOLD).

## LOCATIONS

### -Matériel communal :

10 tables de brasserie et 20 bancs peuvent être loués au tarif suivant : 1 table et 2 bancs pour 4€, avec un chèque de caution de 130€. (Le matériel doit rester dans la commune).

### -Salle communale :

La salle communale peut-être louée en journée (elle doit être libérée pour 22h) aux tarifs suivants :

du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 90€

du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : 120€

Une caution égale au montant de la location, le chèque de location et une attestation d'assurance seront demandés à la signature du contrat, au minimum trois semaines avant la date des activités prévues.

Pour les différentes locations, s'adresser à Annie LEJEUNE ou à Astrid BRAYER.

### Absence de ramassage scolaire

Lorsque les conditions météorologiques le nécessitent, le Conseil Général peut annuler temporairement les ramassages scolaires.

Il est alors possible de se renseigner sur [www.meuse.fr](http://www.meuse.fr) ou au 0 825 800 161

## Réglementation

### Nuisances sonores

L'utilisation d'engins fonctionnant avec des moteurs thermiques, donc bruyants, est réglementée selon les jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 20h ;
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Limites de propriété

*Les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons et en particulier aux poussettes.*

*De même, les haies doivent être taillées au droit de la propriété, afin de ne pas gêner la circulation de piétons et des véhicules.*

### Déneigement

En cas de chutes de neige ou de formation de verglas, il est recommandé à chacun de déneiger devant son habitation et de jeter un peu de sel, de sable ou de sciure, afin de limiter les accidents

### Animaux

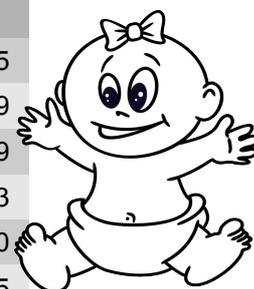
La loi indique que le propriétaire ou la gardien d'un animal est responsable des dommages ou nuisances que celui-ci peut causer.

**Les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties sur la voie publique.** De plus, il est souhaitable que chaque maître récupère les déjections de son animal au cours des promenades dans le village, notamment sur la place du lavoir où jouent régulièrement des enfants.

Tout propriétaire ou détenteur de chien de première ou deuxième catégorie est tenu de déclarer son animal auprès de la mairie. Les propriétaires de ces chiens doivent être majeurs et museler leur animal lors des sorties..

## **Assistants Maternelles Agréées A Chardogne**

NOM Prénom	Adresse	Téléphone
BERNARD Régine	5 rue de la Petite Chardogne	06.76.87.06.35
COLSON Héléne	3 Chemin de St Christophe	06.88.56.25.89
DELASSUE Jocelyne	5 Route de Bar	03.29.78.52.19
LECHAUDEL Bernadette	16 rue de la Petite Chardogne	03.29.78.54.03
SANCHIS Maria	6 Chemin du Coutrot	03.29.78.53.70
WECKELS Sandrine	3 rue de Flomont	03.29.71.31.05



# Vie Pratique

## CODECOM

### **Contacts**

Bureaux : 35 rue du Docteur Nève, à Bar le Duc. Adresse postale :

10 rue Lapique  
55012 Bar le duc  
Tél : 03 29 79 56 09

### **Service Environnement, Eau, Assainissement.**

**En cas d'urgence : 03 29 79 56 00**

### **Communauté d'agglomération**

La fusion des communautés de communes de Bar le Duc et de Centre Ornain sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Elle comptera alors 27 communes : 12 de la codecom de Ligny en Barrois et 15 de celle de Bar le Duc. La représentation des différentes communes restera la même jusqu'aux élections municipales de 2014. Cette fusion ne devrait entraîner aucune évolution sensible de la fiscalité.

### **Gens du voyage**

En conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, une aire de grand passage a été validée sur la commune de Fains-Véel. D'une capacité de 60 places, elle se situe au lieu-dit « Grands prés ». Des travaux d'aménagement ont été effectués : alimentation en eau potable, conteneurs poubelles, toilettes sèches, ...

### **Hall des Expositions**

La réhabilitation du Hall des Brasseries, trop vétuste, est abandonnée. En remplacement, un hall des Expositions d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup> sera construit sur la ZAC de la Grande Terre. Il devrait ouvrir ses portes en juillet 2015.

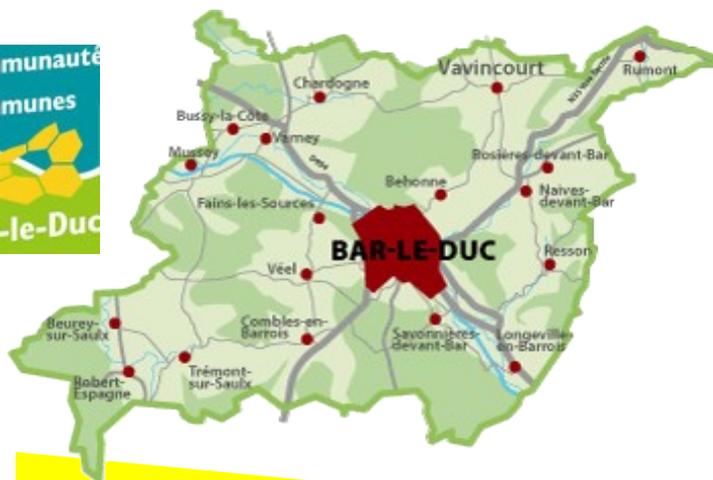
### **Contact avec le quotidien**

#### **L'EST REPUBLICAIN :**

Denis HERVELIN

Tél : 03 29 78 50 57 ou 06 72 52 84 29

Mail : [denishervelin@club-internet.fr](mailto:denishervelin@club-internet.fr)



## **Prévention**

### **Défibrillateur**

Avis important : La commune est dotée d'un défibrillateur mis gracieusement à disposition par la codecom de Bar le Duc. Cet appareil est disponible 24h/24h dans le couloir de la mairie, 2 rue Haute, au 1<sup>er</sup> étage.

### **le monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, provenant essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur fonctionnant au bois, au charbon, à l'essence, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Chaque année, en France, des centaines de décès sont provoqués par ce gaz.

Pour prévenir ces intoxications, mieux vaut :

faire contrôler par un professionnel les installations de chauffage, cheminées et chauffe-eau ;

Veiller à une bonne ventilation de l'habitation ;

Faire une utilisation appropriée des appareils à combustion.

Si on soupçonne une intoxication (maux de tête, nausées, malaises et vomissements), aérer les locaux, les évacuer et appeler les secours : 112, 18 ou 15.

### **Semaine Bleue**

Chaque année, en octobre, a lieu la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux personnes âgées. Chapeautée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, cette semaine avait pour but de valoriser l'action des associations des différentes communes de la codecom. Par ailleurs, un forum « bien vieillir et vivre ensemble » s'est déroulé sur deux journées, à Naives-Rosières, traitant du vieillissement et de la solidarité.

# Artisans du Village



**LOGI-BAT**  
Notre service à la hauteur de vos ambitions

ESKISS - 03 29 75 70 10

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT**

Tél/Fax : 03.29.78.53.80      10, Chemin Saint-Christophe  
Portable : 06.76.14.12.64      55000 CHARDOGNE  
E-mail : hofbauer-alex@wanadoo.fr

Gérant HOFBAUER Alexandre

Peinture, décoration      Réalisation personnalisée



**Laurent Perrin**

7 rue haute  
55000 CHARDOGNE  
Tél : 03 29 78 56 61  
mail : perrin.laurent55@wanadoo.fr

site internet : <http://perrinlaurent55.free.fr>

**AU PETIT PÂTÉ LORRAIN**  
Surgelés prêts à cuire  
**Fabrication Maison**  
☎ 03 29 78 53 75  
9 Rte de St Christophe 55000 CHARDOGNE

**RAMONAGE - CHAUFFAGE**  
Francis MAURER



1 Ruelle Pauline  
55000 CHARDOGNE  
Tél. 03 29 78 51 75  
SIRET 418 897 286 000 13 - APE 747 Z



**www.paymal.fr**  
☎ 03 29 78 54 69  
7 rte de Bar le Duc 55000 Chardogne  
**Paymal Carrelages Dallages - vente**

**LEOPOLD Noam**

**TERRASSEMENT**  
PARTICULIERS/PROFESSIONNELS

LOCATION DE MINI-PELLE  
AVEC CHAUFFEUR  
TRANSPORT

**06.70.80.51.55**

55000 CHARDOGNE  
siret 478 687 643 00021



S  
A  
R  
L

**CHRETIEN Frères**  
Achat, Vente, Réparations toutes marques  
Carrosserie - Dépannage



3 Rue Haute 55000 CHARDOGNE  
[www.garage-chretien.fr](http://www.garage-chretien.fr)  
Tél: 03.29.78.51.54